

OFI RS EUROPEAN GROWTH CLIMATE CHANGE

Reporting Mensuel - Actions - Juillet 2019

OFI RS European Growth Climate Change est un fonds actions investi dans des sociétés en situation de leadership, qui offrent des fondamentaux de qualité tout en répondant à des critères ESG (Environnementaux, Sociétaux, et de Gouvernance). Le fonds vise une performance supérieure à l'indice Stoxx Europe 600 Net Return sur un horizon minimum de 5 ans.



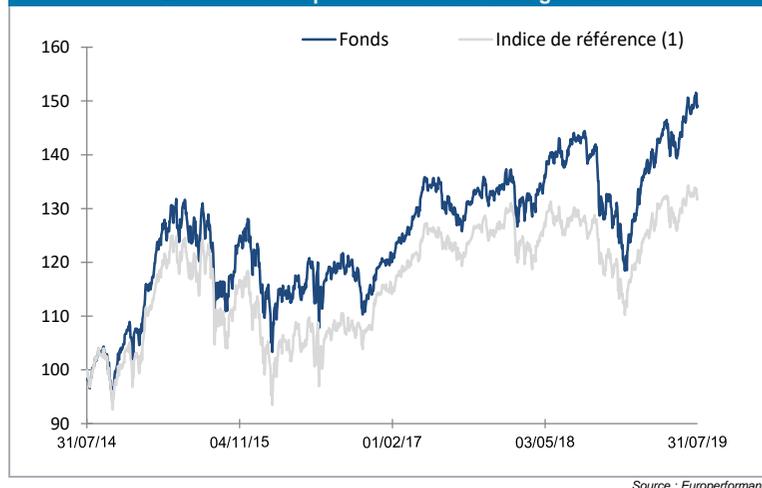
Chiffres clés au 31/07/2019

Valeur Liquidative de la Part I (en euros) :	3 572,81
Actif net de la Part I (en millions d'euros) :	162,82
Actif net Total des Parts (en millions d'euros) :	173,43
Nombre de lignes :	45
Nombre d'actions :	44
Taux d'exposition actions :	96,77%

Caractéristiques du fonds

Code Isin :	FR0000981441
Ticker :	OFIMLEA FP Equity
Classification AMF :	Actions internationales
Classification Europerformance :	Actions Europe - général
Indice de référence ⁽¹⁾ :	Stoxx Europe 600 NR
Principaux risques :	Risques liés aux fluctuations du marché actions Pas de garantie ou de protection du capital investi
Société de gestion :	OFI ASSET MANAGEMENT
Gérant(s) :	Arnaud BAUDUIN - Corinne MARTIN
Affectation du résultat :	Capitalisation
Devise :	EUR
Date de création :	14/03/2014
Horizon de placement :	Supérieur à 5 ans
Valorisation :	Quotidienne
Frais courants :	1,30%
Dépositaire :	SOCIETE GENERALE PARIS

Evolution de la performance sur 5 ans glissants



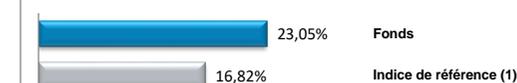
Profil de risque

Niveau : 1 2 3 4 5 6 7

Performance sur le mois



Performance depuis le début de l'année



Performances & Volatilités

	Depuis création		5 ans glissants		3 ans glissants		1 an glissant		Année 2019		6 mois	3 mois
	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Perf.
OFI RS EUROPEAN GROWTH CLIMATE CHANGE	147,40%	19,21%	49,08%	14,21%	25,17%	11,93%	4,36%	14,24%	23,05%	11,13%	15,77%	1,78%
Indice de référence ⁽¹⁾	156,28%	18,76%	31,90%	14,46%	22,68%	11,46%	1,43%	12,58%	16,82%	10,34%	9,87%	-0,38%

Source : Europerformance

Solvency Capital Requirement



*Le SCR Market représente le besoin en capital en tenant compte de la corrélation entre les différents facteurs de risques

(1) Indice de référence : Indice Chainé MSCI Europe depuis la création jusqu'au 28/12/01, puis Stoxx Europe 600 (ouv) jusqu'au 17/06/05, puis Stoxx Europe 600 (clo), puis Stoxx Europe 600 NR (clo) depuis le 02/05/2011

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

OFI RS EUROPEAN GROWTH CLIMATE CHANGE



Reporting Mensuel - Actions - Juillet 2019

10 Principales Lignes (hors liquidités)

Libellé	Poids	Performances	Contributions	Pays	Secteur
ASML	5,50%	10,37%	0,54%	Pays-Bas	Technologie
INDITEX	3,97%	2,19%	0,09%	Espagne	Distribution
TELEPERFORMANCE	3,72%	7,60%	0,28%	France	Industrie
ESSILORLUXOTTICA	3,39%	6,88%	0,24%	France	Santé
GRIFOLS	3,21%	12,69%	0,38%	Espagne	Santé
L OREAL	3,07%	-3,39%	-0,10%	France	Biens de conso. courante
SYMRISE	2,93%	-1,18%	-0,04%	Allemagne	Chimie
DASSAULT SYSTEMES	2,75%	-1,64%	-0,05%	France	Technologie
REMY COINTREAU	2,69%	5,60%	0,15%	France	Agro-alimentaire/boisson
CRODA INTERNATIONAL	2,68%	-9,90%	-0,29%	Royaume-Uni	Chimie
TOTAL	33,90%		1,21%		

Source : OFI AM & Factset (Classification ICB - Niveau 2)

3 Meilleures contributions sur le mois

Libellé	Poids	Performances	Contributions	Pays	Secteur
ASML	5,50%	10,37%	0,54%	Pays-Bas	Technologie
GRIFOLS	3,21%	12,69%	0,38%	Espagne	Santé
TELEPERFORMANCE	3,72%	7,60%	0,28%	France	Industrie

Source : OFI AM & Factset (Classification ICB - Niveau 2)

3 Moins bonnes contributions sur le mois

Libellé	Poids	Performances	Contributions	Pays	Secteur
CRODA INTERNATIONAL	2,68%	-9,90%	-0,29%	Royaume-Uni	Chimie
SAP	2,58%	-7,49%	-0,22%	Allemagne	Technologie
HEXAGON	1,34%	-9,83%	-0,15%	Suède	Technologie

Source : OFI AM & Factset (Classification ICB - Niveau 2)

Principaux mouvements du mois

Achats / Renforcement		
Libellé	Poids M-1	Poids M
IBERDROLA	Achat	2,47%
JOHNSON MATTHEY	Achat	1,77%
SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENERGY	Achat	1,62%
KINGSPAN GROUP	Achat	1,43%
INFINEON TECHNOLOGIES		1,57%

Source : OFI AM

Ventes / Allègement		
Libellé	Poids M-1	Poids M
PRUDENTIAL	2,26%	Vente
ANHEUSER BUSCH INBEV	1,94%	Vente
DASSAULT SYSTEMES	3,03%	2,75%
ASHTREAD GROUP	3,35%	0,99%
CAPGEMINI	2,79%	1,93%

Source : OFI AM

Commentaire de gestion

Des marchés actions européens sans tendance en juillet. Les marchés ont été soutenus par la reprise du dialogue Chine/Etats-Unis début juillet, la reconduction des quotas de production de l'OPEP et le discours accommodant des banques centrales. Puis, les indices ont souffert d'indicateurs macroéconomiques mal orientés en Europe, de la détermination de Boris Johnson à en découdre avec l'Union Européenne sur les termes du Brexit, de quelques publications de résultats décevantes (notamment des valeurs industrielles allemandes) et de craintes sur la rentabilité du secteur bancaire au regard de futures mesures de la BCE d'assouplissement monétaire.

Le portefeuille d'Ofi RS European Growth Climate Change a enregistré du 1er au 31 juillet une performance de +0,92% contre +0,31% pour le Stoxx 600 DNR.

Les secteurs défensifs et croissance ont surperformé les secteurs cycliques et value ce mois-ci. Parmi les contributeurs à la performance, **ASML** a été porté par des résultats trimestriels au-dessus des attentes et le maintien de ses perspectives 2019, ce qui a rassuré les investisseurs après la faiblesse du 1^{er} trimestre. Le marché a également largement salué les résultats de **Grifols** et **Teleperformance** (qui, une fois encore, a relevé ses objectifs de croissance et de marge opérationnelle pour 2019). Le titre **EssilorLuxottica** a bénéficié à la fois de résultats semestriels meilleurs qu'anticipés et de l'annonce de l'acquisition de Grandvision qui au-delà de son intérêt stratégique et des synergies qu'elle délivrerait, rassure les investisseurs sur l'intégration Essilor-Luxottica.

SiemensGamesa contribue négativement à la performance : si le groupe continue d'enregistrer des commandes, il déçoit sur sa rentabilité qui peine à se redresser et brouille le message sur les perspectives de marge dans le offshore. **Croda** a pâti de résultats légèrement inférieurs aux attentes, et a délivré un message prudent pour les prochains mois.

En termes de mouvement, nous avons initié de nouvelles positions sur **Kingpan** (leader dans l'isolation qui profite de la croissance de la demande structurelle pour les matériaux contribuant à améliorer l'efficacité énergétique), **Johnson Matthey** (développement sur le marché des cathodes pour les moteurs électriques), **SiemensGamesa** (perspectives de croissance forte dans l'éolien offshore, redressement des prix dans l'éolien onshore, synergies de la fusion) et **Iberdrola** (croissance des investissements dans la production d'électricité de source éolienne et solaire, visibilité et excellent track record).

Nous avons vendu l'intégralité de nos positions en titres Prudential et AbInbev pour des considérations ESG.

Nous avons allégé nos positions sur **CapGemini** et **EssilorLuxottica** après leurs beaux parcours boursiers, et profité de la faiblesse de quelques titres pour les renforcer (**Infineon**, **Valeo**, **L'Oréal**, **Croda**).

Arnaud BAUDUIN - Corinne MARTIN - Gérant(s)

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

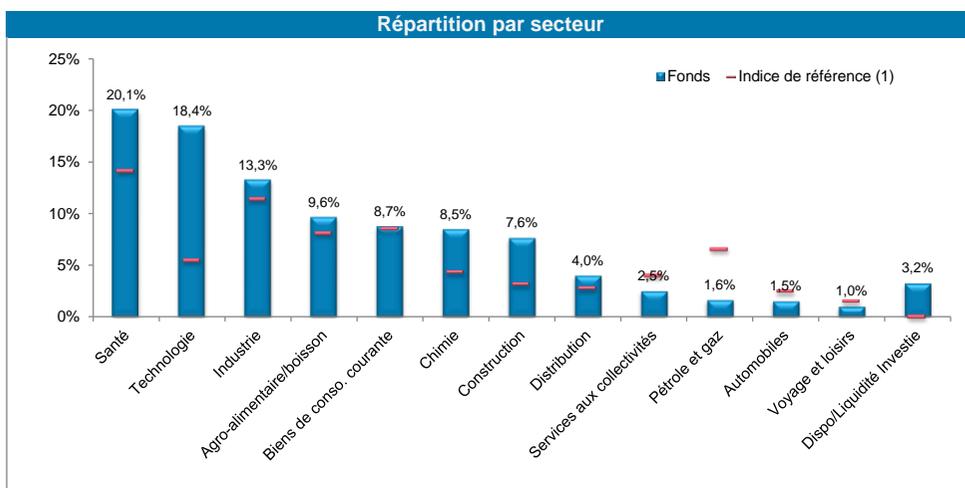
CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

OFI Asset Management • Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 92-12 • N° de TVA intra-communautaire : FR 51384940342 •
S.A à Conseil d'Administration au capital de 42 000 000 Euros • APE 6630Z 22 rue Vernier 75017 Paris •
Tél. : + 33 (0)1 40 68 17 17 • Fax : + 33 (0)1 40 68 17 18 • www.ofi-am.fr

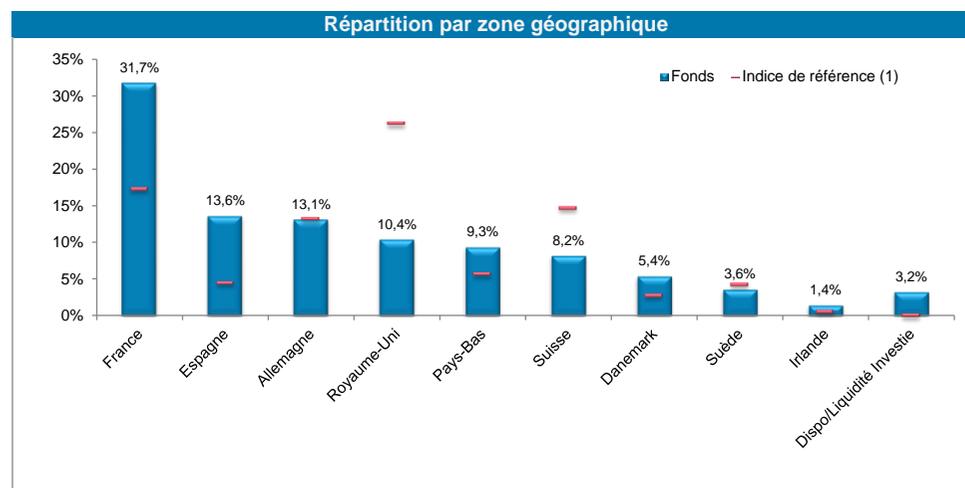
@ISRbyOFI

OFI RS EUROPEAN GROWTH CLIMATE CHANGE

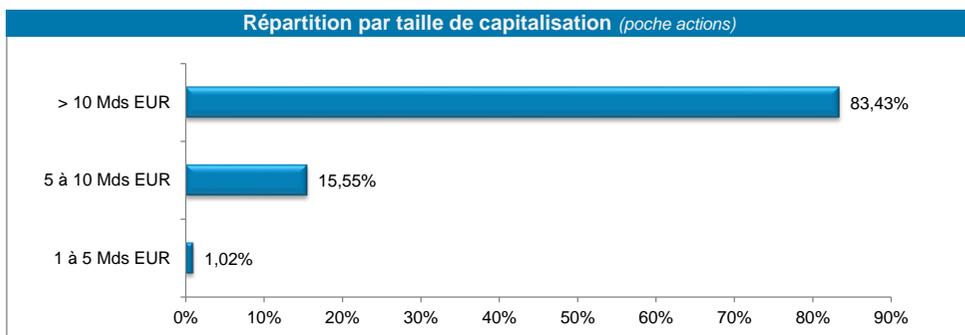
Reporting Mensuel - Actions - Juillet 2019



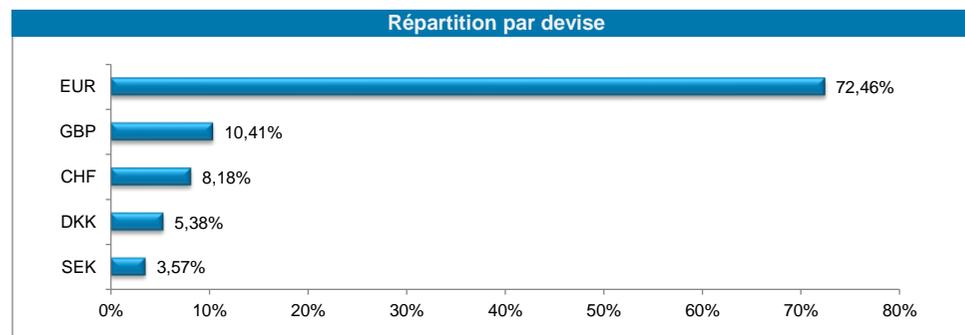
Source : OFI AM & Factset (Classification ICB - Niveau 2)



Source : OFI AM & Factset



Source : OFI AM & Factset



Source : OFI AM & Factset

Indicateurs statistiques (fréquence hebdomadaire, comparés à l'indice de référence⁽¹⁾ sur 1 an glissant)

Bêta	Alpha	Tracking Error	Ratio de Sharpe ⁽²⁾	Ratio d'Information	Fréquence de gain	Perte max.
1,08	0,05	4,24%	0,63	0,68	60,71%	-16,49%

Source : Europerformance

Données Financières

	PER 2019 (3)	PER 2020 (3)	PBV 2019 (4)	PBV 2020 (4)
Fonds	21,25	19,22	3,94	3,65
Indice	14,69	13,40	1,74	1,65

Sources : Factset

(1) Indice de référence : Stoxx Europe 600 NR

(2) Taux sans risque : EONIA

(3) Price Earning Ratio = Cours / Bénéfice Net par Action anticipé

(4) Price to Book Value = Cours / Actif Net

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

Méthode d'évaluation ISR* des sociétés

L'équipe d'analyse ISR procède à l'analyse extra-financière des sociétés : identification des principaux enjeux ESG sectoriels puis analyse des pratiques de RSE des sociétés.

Les résultats de cette analyse sont traduits par un Score ISR, établi sur une échelle de 0 à 5, reflète le classement de l'émetteur au sein de chaque super secteur ICB.

En fonction de ce Score ISR, une catégorie ISR est attribuée à chaque société, au niveau de chaque supersecteur ICB :

Leaders : les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG

Impliqués : actifs dans la prise en compte des enjeux ESG

Suiveurs : enjeux ESG moyennement gérés

Incertains : enjeux ESG faiblement gérés

Sous surveillance : retard dans la prise en compte des enjeux ESG

Catégories ISR de l'Univers Europe* (en % du nombre de sociétés)



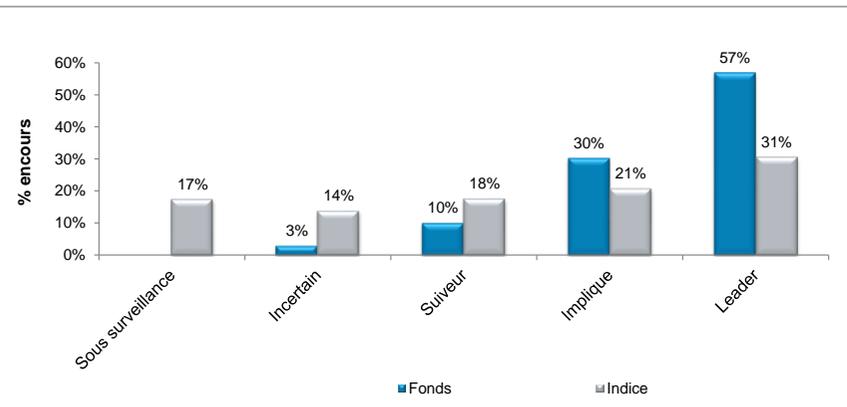
Processus de sélection ISR

Le processus de sélection ISR s'effectue à deux niveaux :

- Élimination de l'univers investissable des sociétés "Sous surveillance",
- Plafonnement de l'investissement par société en fonction de la catégorie ISR (en % de l'actif net) :

Leaders : 10 % | Impliqués : 6 % | Suiveur : 3 % | Incertains : 2 %

Répartition par catégorie ISR au 31/07/19



Profil ESG* d'une valeur en portefeuille : Inditex

Score ISR : Leader

Inditex fait partie des meilleurs acteurs de son secteur en matière de RSE. Il adresse ses principaux enjeux, les impacts environnementaux des matières premières (énergie, eau, biodiversité, recyclabilité, etc.), malgré son modèle de "fast fashion", et les conditions sociales de fabrication, tout en étant proactif sur ses autres enjeux (dialogue social, changement climatique, etc.). Le géant de la mode a ainsi pris la mesure de ses responsabilités et mène une démarche RSE structurée : identification des parties prenantes, hiérarchisation des enjeux, communication RSE précise, fixation d'objectifs (pour autant plus souvent qualitatifs que quantitatifs), description des actions menées, bilans d'avancement, indicateurs de performance pertinents. Inditex se fonde sur des valeurs d'entreprise partagées, se fixe des priorités et a mis en place des politiques fortes (code de conduite des affaires, code fournisseurs, etc.). Par ailleurs, Inditex s'appuie sur une structure de gouvernance solide (ex : bon niveau d'indépendance au sein du conseil et de ses comités) mais perfectible (ex : manque de séparation des fonctions de direction et de contrôle).

Relations sociales : les enjeux de relations sociales sont sensibles pour Inditex compte tenu du nombre très important de salariés, notamment en magasins (>85% de l'effectif), souvent peu qualifiés. Pour y répondre, le groupe semble avoir su instaurer un dialogue social de qualité, mène des actions sur les conditions de travail et la formation, et a mis en place des plans de participation.

Impact environnemental des matières premières : l'exposition d'Inditex aux matières premières, surtout le coton, est grande. Le groupe gère activement les impacts par des actions concrètes : augmentation de la part de coton bio, utilisation de fibres recyclées et matières certifiées, participation à des initiatives d'approvisionnement responsable, actions sur le recyclage et la réutilisation, etc.

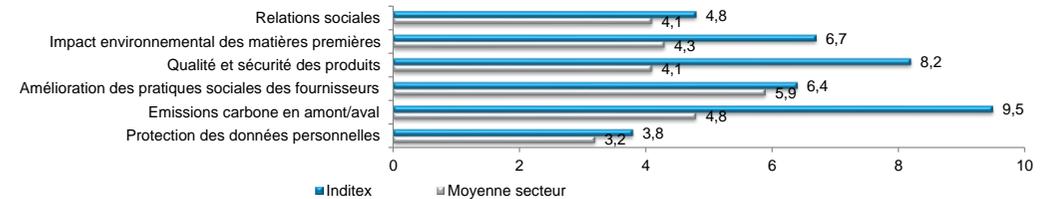
Amélioration des pratiques sociales des fournisseurs : avec plus de 1700 fournisseurs, le groupe est particulièrement exposé même si une majorité de fabricants sont recentrés dans des marchés à proximité (Espagne, Portugal, Maroc, Turquie). Pour y répondre, il a mis en place un code de conduite dédié aux fabricants et fournisseurs. Aussi, Inditex cherche à promouvoir les meilleures pratiques en matière de droits humains et ceci au-delà du rang 1 de ses fournisseurs. Pour autant, des controverses sont encore fréquentes.

Qualité et sécurité des produits : le groupe est notamment concerné par les enjeux de substances chimiques dans les vêtements. Inditex fait d'importants efforts en la matière pour éliminer les substances préoccupantes et aller au-delà des législations existantes.

Emissions carbone en amont/aval : alors que son exposition au risque carbone est modérée, Inditex s'engage proactivement pour réduire ses émissions aux différents niveaux de sa chaîne de valeur (matières premières, chaîne d'approvisionnement, logistique, conception, approvisionnement en énergie, consommations énergétiques, fin de vie des produits, etc.). Sa politique en la matière semble exemplaire, comme l'illustre ses mesures d'empreinte carbone ou son rating A- au Carbon Disclosure Project, etc.

Protection des données personnelles : c'est sans doute sur cet axe que le groupe doit encore progresser en premier lieu. Il détient un important volume de données clients, et donc exposé aux risques en la matière (vols, pertes, etc.). Si le groupe s'engage sur ce sujet, il ne semble pas encore démontrer, comme d'autres acteurs, toutes les garanties nécessaires (formations, audits, etc.).

Risques et opportunités



Des informations complémentaires sur notre démarche ISR, dont le « Code de Transparence » du fonds, figurent sur notre site internet : www.ofi-am.fr, rubrique « Produits », « Actions », onglet « Documentation ».

*ISR : Investissement Socialement Responsable

* ESG : Environnement, Sociétal et de Gouvernance

* Univers Europe : ensemble des sociétés européennes couvertes par une analyse ESG (~ 1200 sociétés)

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

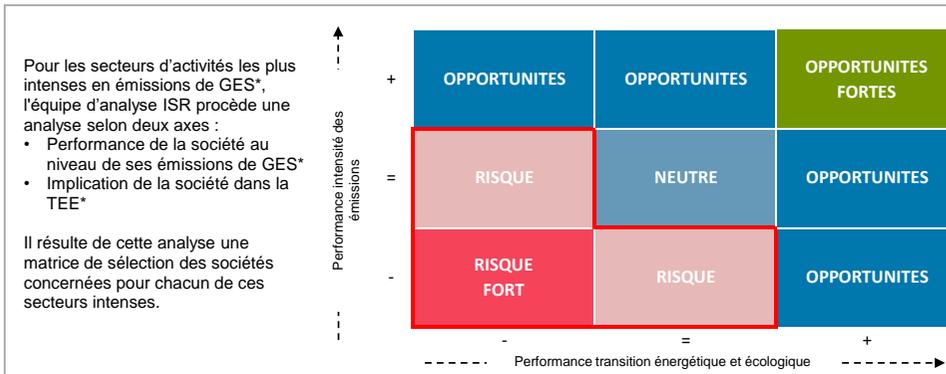
OFI Asset Management • Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 92-12 • N° de TVA intra-communautaire : FR 51384940342 • S.A à Conseil d'Administration au capital de 42 000 000 Euros • APE 6630Z 22 rue Vernier 75017 Paris • Tél. : + 33 (0)1 40 68 17 17 • Fax : + 33 (0)1 40 68 17 18 • www.ofi-am.fr

@ISRbyOFI

OFI RS EUROPEAN GROWTH CLIMATE CHANGE

Reporting Mensuel - Actions - Juillet 2019

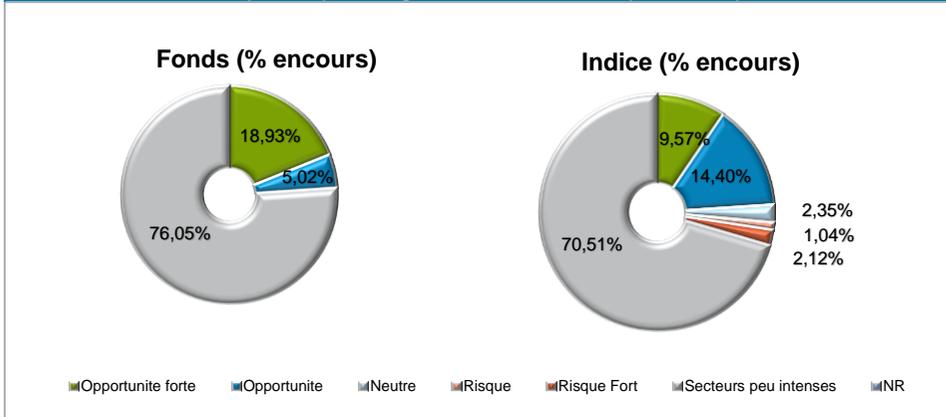
Méthode d'évaluation TEE* des sociétés



Processus de sélection TEE*

Le processus de sélection CARBONE conduit à l'élimination de l'univers investissable des sociétés évaluées à « Risque » et à « Risque Fort » selon la matrice de sélection ci-dessus.

Répartition par catégorie TEE* au 31/07/19 (% encours)



* TEE : Transition Energétique et Ecologique

* GES : Gaz à Effet de Serre

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

Empreinte carbone du portefeuille

L'empreinte carbone du portefeuille constitue une évaluation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) générées par les actifs détenus en portefeuille.

Ces émissions concernent les 6 gaz pris en compte par le protocole de Kyoto : dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, hydrofluorocarbones, hydrocarbures perfluorés et hexafluorure de soufre et sont exprimées en tonnes équivalent CO2 (Teq CO2).

Ces émissions sont publiées par les entreprises, dans la plupart des cas dans le cadre du Carbone Disclosure Project (CDP).

Elles concernent les émissions réalisées par les entreprises pour leur fonctionnement : émissions directes (ou Scope 1) et indirectes liées à la consommation d'énergie (ou Scope 2). Les autres émissions indirectes (Scope 3) sont prises en compte dans l'analyse des sociétés, mais ne sont pas incluses dans l'empreinte carbone ci-après à cause de limites méthodologiques (double comptages et données mesurées de manière très hétérogène).

Emissions financées au 31/07/19

Cet indicateur mesure les émissions qu'un investisseur finance par million d'euro investi dans le portefeuille. Il est calculé pour chacune des sociétés en portefeuille de la manière suivante :

$$\text{Encours détenu dans la société} \times \frac{\text{Total des émissions carbone de la société}}{\text{Total du passif de la société}}$$

